



**Janvier
2010**

Mensuel des
Amis de Bousval

internet : www.lesamisdebousval.be

Editorial

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010

Notre cadeau 2010.

Allez en premier lieu sur notre site web à l'adresse www.lesamisdebousval.be/photos/mon_village.php pour admirer les superbes photos de Bousval sous la neige et les illuminations.

Participez à l'assemblée générale des Amis de Bousval
Vivre ensemble à Bousval, c'est mieux connaître le village. Mieux le connaître, c'est mieux l'apprécier.

Samedi 6 février 2010 à 14h30 salle de Béqipont
(derrière la chapelle de Noirhat)

Animation : Projection de photographies
« LES TRESORS DE LA TERRE »

Les richesses fossilifères de la Belgique et la recherche sur le terrain dans le port d'Anvers.

par Dominique Van Espen (paléontologue amateur).

Cette présentation fait suite à l'exposition sur la paléontologie du mois d'août 2009.

Ensuite : Bilan 2009 et projet 2010.

Si vous croyez qu'il fait bon vivre à Bousval.

Si vous avez une peu (ou même un tout petit peu de temps ou d'énergie), rejoignez-nous. Ensemble on peut beaucoup.

Soit contactez un membre du cercle, soit envoyez un courriel à Bousval@swing.be, soit en remplissant la rubrique ENVIE d'AIDER les Amis de Bousval sur la page d'accueil de notre site.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez soutenir financièrement notre association en virant une contribution sur notre compte 068-0397460-78

POL

Concours de peinture 2010

"Eaux calmes, eaux vives en val de Dyle"

Tel est le thème du prochain concours de peinture organisé par les Amis de Bousval qui en sera à sa 20^e édition.

Ce concours bisannuel, soutenu par l'administration communale, remonte à 1972 et aura lieu aux fêtes de la Saint-Barthélemy, fin du mois d'août.

Le thème est vaste : vallées, rivières, étangs, marais, sources, autant d'expressions à déchiffrer. Il peut aiguiser les diverses sensibilités.

Informez vos voisins, amis, famille, connaissances et

Au gré des pages suivantes

<i>Mobilité.....</i>	<i>2</i>
<i>Autre activité dans le village.....</i>	<i>3</i>
<i>Orchestre Symphonique de Nivelles et du Roman</i>	
<i>Pais.....</i>	<i>3</i>
<i>Brève.....</i>	<i>4</i>
<i>Concours de photos.....</i>	<i>4</i>
<i>Nos artistes.....</i>	<i>4</i>
<i>Myriam Le Paige, céramiste.....</i>	<i>4</i>
<i>Activités et manifestations.....</i>	<i>4</i>
<i>Proverbe.....</i>	<i>4</i>

tout amateur d'art.

Le règlement est disponible au 010 61 16 99 ou sur le site <http://www.lesamisdebousval.be/concours/courspeinture.php>

Prochaine activité du Cercle

Promenade de Bousval à Villers

Bousval se situe à mi-chemin entre les anciennes abbayes de Villers et d'Aywiers et eut maints rapports avec elles.

Villers fut fondée en 1147 par des religieux cisterciens de Clairvaux (France) et fut supprimée par le Directoire en 1796. Dom Gobbe fut l'un de ses abbés, issu des Cupis de Camargo, seigneurs de la Baillierie. En 1796, il y retourna et devint vicaire à Bousval.

Aywiers fut aussi une abbaye cistercienne mais de femme. Elle fut en 1214 et sécularisée également en 1796. Elle possédait la ferme d'Agnissart. En 1796, plusieurs religieuses trouvèrent refuge au Château de La Motte.



Parcourir le chemin qui relie ces deux abbayes permet une évocation de la vie et des coutumes de six siècles d'histoire locale. Lors d'une exposition en 1982, M. Gerin a déjà dressé une fresque de la richesse

historique du val de Dyle entre Aywiers et Villers. Il vous est à présent proposé de parcourir un premier tronçon de ce chemin reliant les deux abbayes.

Vous êtes invités à la traversée du Bois d'Hez entre Bousval et Villers. Ce bois fut partiellement concédé aux religieux de Villers en 1153. Mais il fut aussi, beaucoup plus tard, le lieu de résistance des habitants aux troupes françaises au XVII^e siècle. Actuellement il est voué à la sylviculture et appartient à la famille Boël. Son relief accidenté et le pittoresque ruisseau qui le traverse rendent la promenade particulièrement attrayante.

Vous trouverez la carte du circuit de 9 km et la description de la promenade en consultant le site web des Amis de Bousval à l'adresse www.lesamisdebousval.be/chemins-sentiers/09_renoussart.php

D'autre part un dépliant imprimé en couleur sur papier indéchirable présente le circuit en détail. Il est agrémenté d'une carte du circuit, de points de repère et de photos, le tout complété par des commentaires historiques. Le dépliant est en vente au prix de 1,5 € auprès des Amis de Bousval ou à la supérette de Bousval.

Quand: Dimanche 17 janvier 2010 à 14 heures

Départ et arrivée: Eglise de Bousval, Place communale

Contacts: Marc Philippart Colette Wibo
010 6116 99 010 61 50 70

Soyez attentifs aux recommandations ci-dessous:

1. Les chiens éduqués et tenus en laisse sont acceptés.
2. Chaque participant à la promenade engage sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble du parcours.

Mobilité

Voici quatre années déjà, nous avons publié un article intitulé « Sécurité et immobilisme », qui était consacré, comme son titre l'indiquait, aux problèmes de sécurité routière rencontrés dans le village de Bousval.

Une des principales préoccupations de cet article était à l'époque le fait que le récent placement des panneaux de limitation de vitesse à « 30 km à l'heure » paraissait plutôt théorique, voire de pure forme, au regard de la vitesse réelle qui est pratiquée par la majorité des automobilistes traversant la localité sur l'avenue des Combattants.

Des doutes furent alors exprimés sur la capacité - ou la volonté réelle - des autorités policières et administratives de faire respecter cette limitation dans le centre de notre village, aux abords des écoles notamment, voire même de leur intention effective de veiller à ce que la vitesse de « 50 km à l'heure » soit réellement appliquée dans les faits.

Force est de constater que, quatre années plus tard, la réalité n'est guère plus engageante...

Certes, des efforts significatifs semblent avoir été entamés à l'intervention des autorités policières, car des campagnes de contrôles repressifs par radars mobiles ont

pu être observées ces derniers temps, particulièrement dans la descente qui mène jusqu'au centre, en venant de la direction de Genappe.

Les résultats ne sont officiellement pas connus, mais resteront sans doute à relativiser, tant en fonction de la traditionnelle solidarité entre les automobilistes - qui se préviennent par appels de phares - que par le caractère intermittent de ces contrôles, effectués dans des plages horaires par nature limitées.

Cela n'empêcha pas que plusieurs accidents sérieux eurent lieu, avec notamment deux abris de bus pulvérisés par des véhicules incontrôlés, heureusement sans victime à déplorer. Par chance...

Depuis, peu de changements ou d'aménagements visibles sont à remarquer : au contraire.



La forêt de panneaux située avant l'école Sainte-Marie dont l'abondance est contreproductive, est annoncée depuis longtemps comme devant être élaguée, pour une indispensable simplification, mais sans que cela n'ait été réalisé dans les faits jusqu'à présent.

En sens inverse, le panneau d'agglomération annonçant le début de l'entité a disparu depuis belle lurette, ce qui n'est pas sans importance puisqu'il indique non seulement la zone à partir de laquelle la vitesse de « 50 km à l'heure » est de rigueur, mais également le secteur dans lesquels les autobus sont prioritaires lorsqu'ils quittent leur stationnement !

Bien entendu les autorités responsables, communales et policières, auront-elles beau jeu de renvoyer cette inertie vers la compétence du (anciennement) MET, mais sans que l'on discerne clairement leur propre détermination à faire bouger les choses.

Mais il y a plus incompréhensible encore.

Ainsi, des promeneurs attentifs au-ront-ils remarqué cette année des panneaux imposant le respect du « 30 km à l'heure » au terme du chemin de Wavre, soit au début



d'un chemin de campagne, non aménagé pour la circulation, et bordé de part et d'autre de... champs de betteraves. La raison du placement d'une telle signalisation, d'ordinaire

réservée à la protection du centre et des abords d'écoles, reste inconnue et même mystérieuse.

Lorsque cette anomalie fit l'objet des réactions citoyennes, lesdits panneaux furent promptement enlevés, toujours sans que la moindre explication ne soit offerte, outre que l'on puisse s'étonner du caractère expéditif d'une telle mesure, puisqu'ils ne furent pas déterrés, mais simplement sciés à leur base...

Dans le même ordre d'idées, comment peut-on interpréter le fait que les véhicules qui passent devant l'église de Bousval franchissent à cette hauteur un panneau indiquant la fin de la zone de « 30 km à l'heure » - justifiée par la proximité du centre et des écoles - puis poursuivent l'ascension de la rue Point du Jour, dépassant le cimetière et le panneau de fin d'agglomération, pour ensuite arriver cinquante mètres plus loin à un ... second panneau indiquant la fin des « 30 km à l'heure » ?

De telles incohérences successives semblent particulièrement dangereuses, puisqu'elles enlèvent toute crédibilité à la signalisation dans le centre du village !

Pourtant, chacun sait qu'une bonne gestion de la sécurité routière suppose que les règles de circulation soient cohérentes - des règles identiques appliquées à des situations identiques - et compréhensibles de la part des usagers, seules garanties de leur respect dans la pratique.

On est loin du compte ! Plus troublant encore, des démarches de citoyens motivés, désireux de faire progresser la sécurité dans leur village, rencon-trèrent sur le terrain des résultats quasi-ment nuls, au-delà d'un intérêt manifesté de pure forme. Des propositions concrètes



avaient pourtant été présentées dans le courant de l'année 2007 pour ce qui concerne le centre du village, à hauteur du croisement de la rue Point du Jour et de la Rue haute, dans la portion de celle-ci qui

descend vers la ferme pédagogique Vermeiren.

Un dossier argu-menté, appuyé par de nombreux documents visuels (photographies des lieux, enregistrements vi-déo des situations dangereuses constatables sur place) ainsi que par des sugges-tions de signalisation, avait été présenté à la Commis-sion communale de circulation. Plus d'un an après qu'une pro-messe sur des aména-gements ait été obte-nue, une variante avait été finalement adoptée, à la fin de l'année 2008, mais fortement édulco-rée. Une lettre offi-cielle, émanant de la plus haute autorité communale, annonçait même la finalisation de cette version minima-liste « dans les plus brefs délais ».

Onze mois plus tard, et malgré de multiples tentatives de dialogue avec le service des travaux, l'on doit

malheureusement constater que l'année 2009 s'est encore écou-lée sans que RIEN n'ait été réalisé sur place, nonobstant la poursuite visible des habituels débordements (voitures ou camions lancés à pleine vitesse, passage "sportif" de quads et autres motos de cross, etc) dans les voiries concernées.

D'une manière générale, le surréalisme de cette situation réside dans le fait que des panneaux de circulation totalement superflus fleurissent spontanément à certains endroits du village, apparemment placés sans la moindre réflexion d'ensemble ou sur base de motivations très obscures, tandis qu'à l'inverse, des demandes ponctuelles et argumentées émanant de citoyens doivent suivre une laborieuse procédure formelle, pour n'aboutir finalement à strictement rien de concret, soit pour ne se traduire par aucune modification de la situation sur le terrain !

Comment interpréter un tel immobilisme, voire une telle désinvolture communale en matière de sécurité routière dans l'entité de Bousval : indifférence, désinté-rêt, incompétence, manque de suivi ?

Nous nous garderons bien d'avancer dans ces hypothèses, mais il nous semble évident que de nombreuses améliorations restent à faire sur le terrain, qui pourraient et devraient être réalisées concrètement, avec un minimum de bonne volonté, de transparence et de concertation de la part des parties impliquées au premier chef.

Si vous vous sentez concernés par cette problématique de la sécurité routière dans notre village, nous vous invitons à contacter notre association, soit pour nous faire part d'une situation qui vous semble dangereuse dans votre quartier, soit en vue de constituer un groupe de travail sur la question.

DVE

Autre activité dans le village

Orchestre Symphonique de Nivelles et du Roman País



Eglise Saint-Barthélemy de Bousval Samedi 30 janvier 2010 - 20 heures

Pour notre plus grand plaisir l'Orchestre Symphonique de Nivelles sera de retour à Bousval le samedi 30 janvier 2010.

L'Orchestre proposera cette année un programme orienté vers le romantisme naissant. Sous la baguette de Benoît Jacquemin, qui commentera les œuvres, l'Orchestre

présentera le Concerto pour violoncelle de R. Schumann, la Symphonie italienne de F. Mendelssohn, la Symphonie inachevée de Fr. Schubert et l'Ouverture de l'Italienne à Alger de G. Rossini.

Direction et commentaires: Benoît Jacquemin

Soliste: Raphaël Feye (violoncelle)

Infos et réservation:

Suzanne Reis - 0479/82 22 10 - swinkler@skynet.be

10€ en prévente - 12€ le jour du concert Gratuit - 16 ans

Brève

Concours de photos

Un Bousvalien obtient le 4ème prix avec un thème bien connu de chez nous.

Nous avons ici même dans le numéro de mai 2009, annoncé le concours de photos de la maison du Tourisme de Waterloo représentant les communes de Genappe, Waterloo, Lasne, Braine l'Alleud et La Hulpe. La proclamation des résultats a eu lieu le jeudi 3 décembre.

Une photo de la chapelle de Noirhat enneigée a reçu le 4ème prix sur 260 photos. Elle a été réalisée par Jean-Marie Moret du chemin de Wavre.

Cette photo est, dès aujourd'hui, disponible sous format de carte postale à la maison du tourisme de Waterloo.

Un amoureux du village et de ses paysages, grâce à sa sensibilité propre, a pu le faire découvrir sous un angle tout à fait original.

Cette photo valorise notre vallée et ses coins que nous connaissons tous. C'est une reconnaissance d'un artiste photographe de chez nous.

POL

Nos artistes

Myriam Le Paige, céramiste.

Comme l'artiste du mois précédent, nous nous inspirons de son très beau site web déjà repris dans les liens des Amis de Bousval : www.myriamlepaige.be.

Myriam habite depuis des années à la rue du Château au n° 30. La maison est déjà ornée d'une frise qui donne le ton de son travail.

Sa céramique, c'est ...



Ecoute l'avenir

Une idée,... un émerveillement ,... une émotion,... qui cheminent à travers l'espace et le temps.

C'est un instant de vie capturé dans la glaise.

C'est la nature magnifiée par la terre et le feu.

C'est une porte ouverte aux rêveries quotidiennes.

Particularités artistiques:

"Ma source d'inspiration, je la puise dans ma vie quotidienne !"

Un émerveille-ment, une émotion, une forme, un rêve capturé, une rencontre, une poésie, une musique qui me touchent, résonnent en moi et se traduisent par des formes, des rythmes, des matières.

Le mouvement et la texture de la terre brute se mêlent aux zones de terre émaillées et lumineuses. Dans chaque composition, une fenêtre est ouverte sur la vie, qu'elle soit naturelle ou surnaturelle."

Les émaux sont composés de cendres, de terres, de roches pour faire chanter la terre et respecter sa simplicité originelle.

Le site chemine sur son parcours technique mais précise aussi les influences.

L'échantillon des réalisations de Myriam témoigne de quelques réflexions reprises ci-dessus. J'ai personnellement bien aimé : écoute d'avenir. Les réalisations sur commande et les utilitaires pourraient certainement vous inspirer pour un cadeau personnalisé et tout à fait unique.

Et finalement comme pour beaucoup d'autres Bousvaliens et Bousvaliennes, un moment de réel bonheur n'est-ce pas un cours dans son atelier et pour les enfants un stage durant les vacances ?!

Toutes les infos et les contacts sont sur le site.

POL

Activités et manifestations

Janvier

05 Réunion mensuelle des Amis de Bouval

salle de Bégipont, à 20h

17 Promenade Bousval-Villers-la-Ville

Départ 14h église de Bousval, place communale. Voir article page 1

30 Concert : Eglise Saint-Barthélemy, 20h.

Orchestre symphonique de Nivelles

Fevrier

06 Assemblée générale des Amis de Bousval

Salle de Bégipont 14h30

Projection : « Les trésors de la terre »

Voir page 1

Promenade à une date à déterminer

Proverbe

" Un sourire ne coûte rien, il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne. "

Raoul Follereau